

Débat d'orientations budgétaires 2015

La présente note de présentation a été établie conformément aux articles L.2312-1 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Il permet de :

- Discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif ;
- Etre informé sur l'évolution de la situation financière de l'établissement ;
- Permettre aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière de la communauté de communes.

Il est proposé de :

- Etudier le contexte international et national imposé et ses conséquences;
- Préciser la situation financière de la Commune d'Arradon ;
- Présenter les projets de commune pour l'année 2015 et leurs répercussions sur le budget.

1. CONTEXTE BUDGETAIRE DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET NATIONAL

1.1. L'environnement international

La situation économique mondiale reste fragile et hétérogène. Si le PIB a rebondi aux États-Unis et est resté dynamique au Royaume-Uni, l'activité a stagné en 2014 dans la zone euro, et recule au Japon suite à la hausse de la TVA du 1^{er} avril. Les économies émergentes restent, quant à elles, sur un rythme de croissance relativement modeste.

Les informations conjoncturelles laissent augurer que la croissance mondiale se renforcerait progressivement en 2015, sous l'influence des pays anglo-saxons, qui devraient connaître une croissance relativement forte, et d'une légère progression de la croissance dans les économies émergentes, sans pour autant retrouver les niveaux de la décennie 2000.

1.2. L'environnement européen

La zone euro ne bénéficierait que partiellement du renforcement de la croissance mondiale et son rythme de croissance (+1,4%) demeurerait significativement inférieur à celui d'avant la crise. De plus, des disparités importantes persisteraient entre économies de la zone euro: l'Allemagne et l'Espagne auraient, en 2015, une croissance nettement plus soutenue que l'Italie et la France.

L'inflation atteint ses plus bas niveaux historiques (+0,3% en septembre 2014 pour la zone euro) et ne retrouvera qu'à l'horizon 2017 sa cible proche de 2 %, malgré les décisions sans précédent prises par la Banque Centrale Européenne. Elle ne dépassera pas 0,6% en 2014 en France, puis 0,9% en 2015.

Le chômage reste à des niveaux dramatiquement élevés (11,5% en août en moyenne dans la zone euro, avec la moitié des États au-dessus de 10%).

Dans ce contexte de croissance faible et de stratégies nationales de désendettement, l'optimisme est modéré.

Les incertitudes nées des différentes crises géopolitiques, surtout en Ukraine, pourraient en effet davantage différer les décisions d'investissement dans la zone euro.

1.3. L'environnement national

Avec une hausse de +0.1% au quatrième trimestre 2014, la croissance de l'économie française se situe, sur l'année 2014, à +0,4 %, comme en 2012 et 2013. L'année 2015 pourrait voir un début de reprise de la croissance, mais à un rythme modéré, avec une prévision de croissance de 1% et une inflation en léger rebond (0,9).

La croissance des exportations serait un peu plus soutenue grâce notamment aux effets de la dépréciation de l'euro en 2014, mais sans éclat, la demande étrangère restant peu dynamique.

Les freins au redémarrage de la demande intérieure restent à l'œuvre : faible croissance de la consommation, en lien avec une hausse modérée du pouvoir d'achat du revenu et des investissements en logement en recul.

L'investissement des entreprises, qui pâtit de la faiblesse récurrente de leurs perspectives, se replierait de nouveau.

L'atonie de la croissance en France, avec des mesures gouvernementales inappropriées, entraînerait celle de l'emploi. Un plus grand nombre d'emplois aidés dans les branches non marchandes permettrait toutefois à l'emploi total de se stabiliser. La population active progressant légèrement, le taux de chômage atteindrait 10,3 % à la fin de l'année 2014, soit le même niveau qu'à l'été 2013.

1.4. Finances Publiques en 2015

La loi de finances pour 2015 confirme les réductions annoncées en matière de dotations, mais comprend également d'autres dispositions qui impactent les recettes potentielles des collectivités.

Le plan d'économies de 50 milliards d'euros trouve sa déclinaison dans la loi de finances pour 2015, avec un premier effort de 21 milliards d'euros pour l'année prochaine qui se poursuivra en 2016 et 2017.

Ainsi, les collectivités territoriales sont elles appelées à participer à cet effort à hauteur de **3,7 milliards d'euros** : 2,071 milliards d'euros pour le bloc communal (1,450 milliard d'euros pour les communes et 621 millions d'euros pour leurs groupements), 1 148 milliard d'euros pour les départements, et 451 millions d'euros pour les régions.

Les grandes agences de l'Etat seront mises à contribution à hauteur de 1,1 milliard d'euros, l'assurance maladie et les autres dépenses sociales seront également concernées. A terme, « *il s'agit de ramener le déficit public sous la barre des 3 % si possible en 2017* » ont précisé les deux ministres en charge du budget et des finances.

1.5. Les principales mesures issues de la loi de Finances 2015, concernant les collectivités locales

• Suppression de taxes de faible rendement

Faisant suite au rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF), le Projet de Loi de Finances propose d'abroger un ensemble de taxes à faible rendement et coûts de gestion élevés :

- la taxe sur les appareils automatiques ;
- la taxe sur les trottoirs ;
- la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pesant sur les installations classées pour la protection de l'environnement ;
- la taxe pour la gestion des eaux pluviales urbaines.

Le projet de loi de finance ne donne pas de précisions sur les compensations envisagées, ni sur les modalités de

suppression de ces taxes instaurées récemment pour certaines (taxe sur les eaux pluviales par exemple).

• Fixation pour 2015 de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et des allocations compensatrices d'exonérations d'impôts directs locaux

- Réduction de la DGF de 3,67 Md€ en 2015
- Progression des dotations de péréquation en 2015 :
 - Dotation de Solidarité Urbaine : + 120 millions d'euros
 - Dotation de Solidarité Rurale : + 78 millions d'euros
 - Dotation Nationale de Péréquation : + 10 millions d'euros

- **Fixation des plafonds 2015 des taxes affectées aux opérateurs et à divers organismes chargés de missions de service public**
- **Différentes mesures concernant le logement et la mobilisation du foncier en faveur du logement**

- Mise en place d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique
- Réforme du régime d'imposition des plus-values immobilières de cession de terrains à bâtir

- Application du taux réduit de 5,5 % de la TVA aux opérations d'accession sociale à la propriété réalisées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

- Incitation à la libération du foncier constructible et à la construction de logements par aménagement des droits de mutation à titre gratuit

- Aménagement de la réduction d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif intermédiaire - Dispositif « Pinel »

Ce Débat d'Orientations Budgétaires s'inscrit donc dans un contexte particulier de baisse des recettes avec la diminution drastique des dotations d'Etat

En effet, après l'effort d'1,5 milliard d'euros demandé aux collectivités en 2014 (qui s'est traduit par une diminution de la DGF d'Arradon de 49k€) la loi de Finances pour 2015 prévoit un effort à hauteur de 3,7 milliards d'euros par an pendant 3 ans (2015-2017). Le tableau ci-dessous présente l'impact prévisionnel de ce nouvel effort sur la DGF de la commune d'Arradon :

Tableau 1 : Evolution prévisionnelle de la DGF d'Arradon entre 2013 et 2017 (en k€)

	2013	2014	2015	2016	2017
DGF	890	841	716	590	461
Variation annuelle		-49	-124	-127	-129
Variation cumulée		-49	-173	-300	-429

Sur la période 2013-2019, la baisse cumulée s'élèverait à 1,8 M€ par rapport à un maintien de la DGF de 2013.

2. SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

2.1. Indicateurs de solvabilité

L'épargne brute¹, appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent récurrent permet à une collectivité locale de :

- faire face au remboursement de sa dette en capital,
- financer tout ou partie de ses investissements.

L'épargne brute est donc un outil de pilotage incontournable des budgets locaux puisqu'elle permet de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

La capacité d'autofinancement brute de la commune s'élève à 803k€ pour 2014. Elle est en diminution de **-216k€** par rapport à 2013.

Cependant, du fait d'erreur de rattachement de charges ou de produits, la différence de CAF brute est en réalité de **-131k€** :

- 45k€ de charges 2013 payées sur l'exercice 2014,
- 40k€ de produits perçus en 2013 au titre de 2012,
- 45k€ de subventions versées en 2015 au titre de 2014.

Cette diminution de 131k€ de CAF s'explique par :

- des dépenses de charges de personnel en augmentation de 106 k€, +4% (GVT,

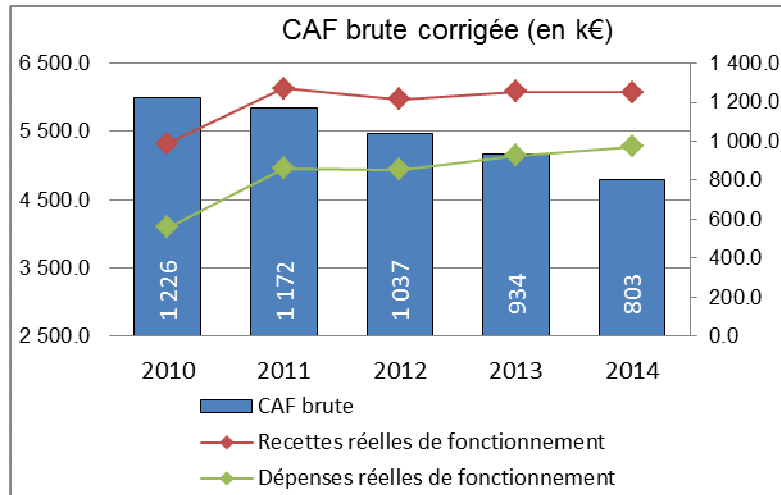
¹ Ici, la CAF brute s'entend nette des retraitements de travaux en régie et cessions d'immobilisations.

réforme des catégories C,...) et ce, malgré le départ non remplacé de plusieurs agents,

- o des recettes réelles en diminution de 0,7 % (baisse des dotations de l'Etat de -49 k€ et des produits de services pour -30 k€, croissance des contributions directes moins dynamique,...).

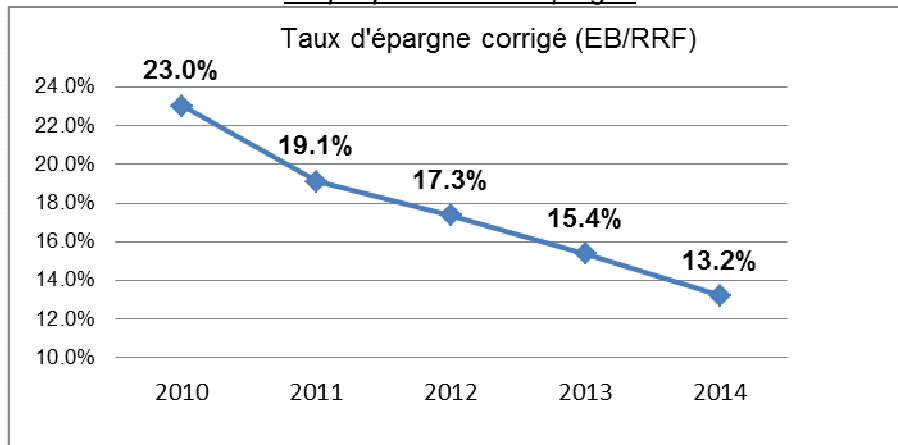
Le graphique n°1 ci-dessous expose l'évolution de la CAF « corrigée » des erreurs de rattachement sur les 5 dernières années.

Graphique 1 : CAF brute corrigée (en k€)



La chute du taux d'épargne traduit encore plus le différentiel entre l'évolution des recettes et des dépenses comme en témoigne le graphique n°2

Graphique 2 : Taux d'épargne



Concernant la dette, l'exercice 2014 fait ressortir un endettement net de 355k€. Au 31/12/2014 le stock de dette de la commune s'élève à 4 267 892,04€. Le tableau n°2 décompose l'évolution du stock de la dette entre 2013 et 2014.

Tableau 2 : Evolution de la dette d'Arradon entre 2013 et 2014 (en k€)

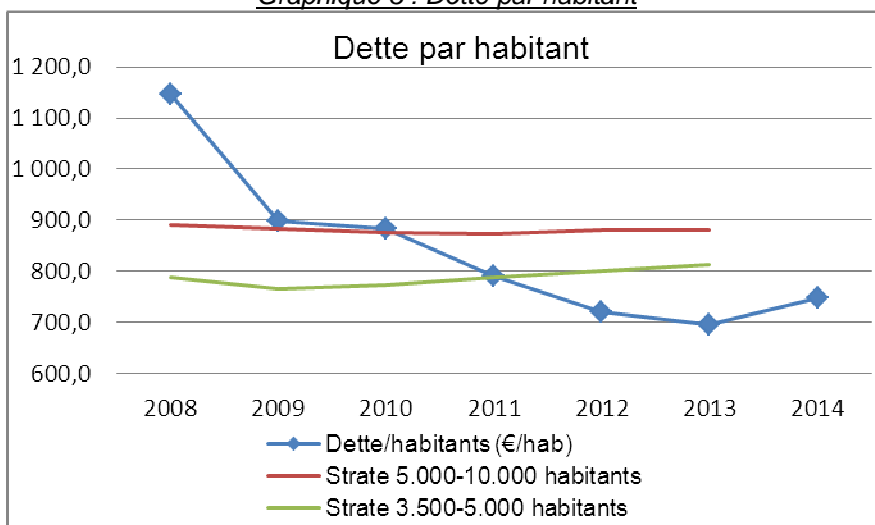
CRD 31/12/2013	3 913	(A)
Emprunts nouveaux 2014	1 000	
Capital remboursé 2014	-645	
Endettement net	355	(B)
CRD 31/12/2014	4 268	(A+B)

14% de l'emprunt d'1 million d'euros contracté en 2014 a servi à financer les

investissements 2014. Les 86% restant ont comblé le fonds de roulement déficitaire au 01/01/2014. Ce dernier passe donc de -535k€ à 326k€, soit une amélioration de +861 k€.

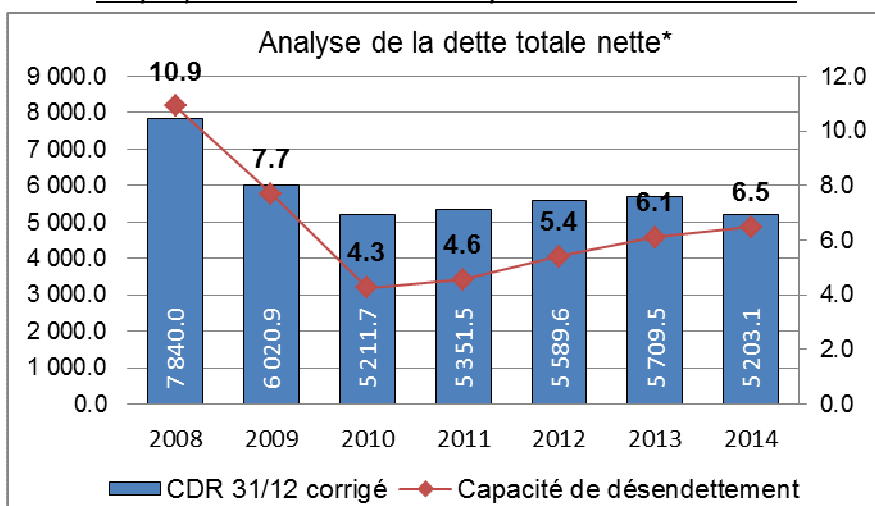
La dette par habitant croît légèrement en 2014 mais reste inférieure à la moyenne de la strate des communes de plus de 5000 habitants.

Graphique 3 : Dette par habitant



Le ratio de capacité de désendettement est l'indicateur de solvabilité le plus communément utilisé par les collectivités. Il rapporte le stock de dette à l'épargne brute et indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser sa dette, en supposant qu'elle y consacre toute son épargne. En 2014, malgré la réduction de -506 k€ de la dette totale* nette du fonds de roulement, au plus bas depuis 4 ans, ce ratio passe de 6,1 ans à 6,5 ans, à cause de la baisse de la CAF.

Graphique 4 : Dette et ratio de capacité de désendettement



* la dette totale inclut les portages foncier de Vannes Agglo pour 1.261 k€, net du fonds de roulement positif de 326 k€.

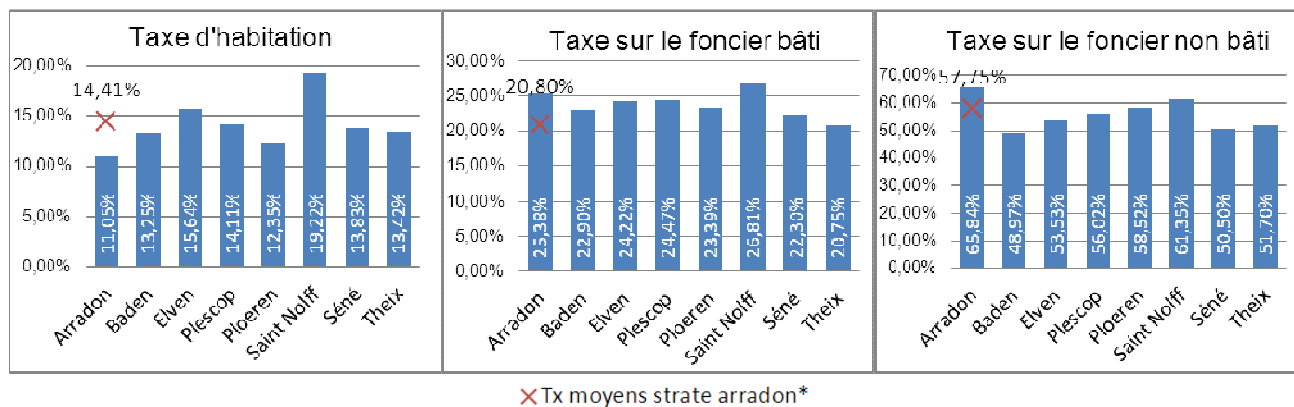
On considère généralement qu'un ratio de capacité de désendettement ne doit pas excéder les 8-10 ans. Au regard de ce critère, la situation de la commune est donc toujours confortable. Néanmoins la baisse des dotations amorcée depuis 2014 risque, même à stock de dette constant, de dégrader la solvabilité de la commune (via une baisse de la CAF brute). Le maintien d'une épargne importante en fonctionnement répond donc à un double enjeu :

- Pouvoir autofinancer au maximum les investissements futurs
- Conserver une capacité à emprunter

2.2. Fiscalité

Les recettes des 3 taxes « ménages » représentent plus de 50% des recettes réelles de la commune d'Arradon. En dehors du taux de taxe d'habitation, très inférieur à la moyenne nationale de la state, les taux de taxe foncière sont déjà très élevés et largement au dessus de la moyenne.

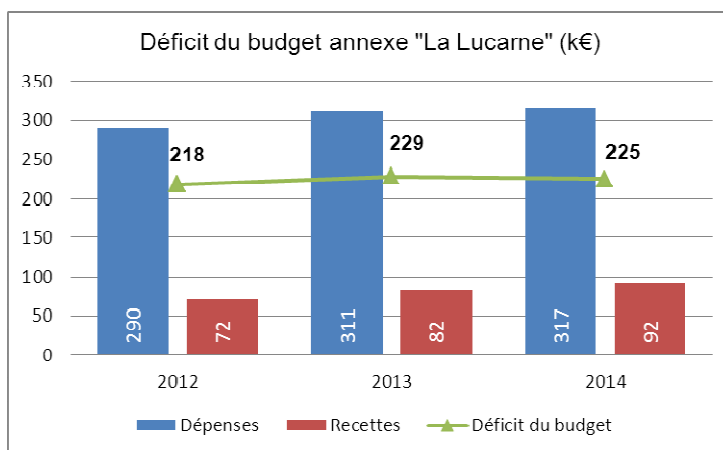
Graphique 5 : Taux de fiscalité « ménages » 2013



*Taux moyens des communes de 5000 à 10000 habitants appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU).

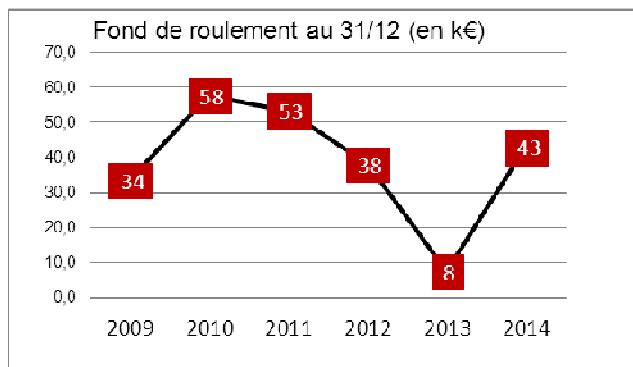
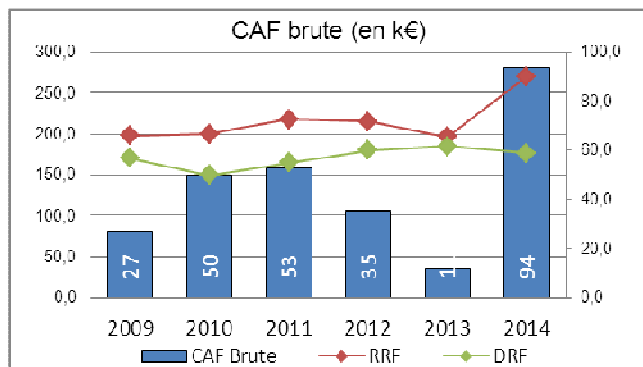
2.3. Budget annexe « La Lucarne »

La gestion du pôle culturel « La Lucarne » a été transférée sur un budget annexe en 2012. L'exercice 2014 fait apparaître un déficit global de 225k€, comparable à celui de 2013, malgré la hausse des tarifs qui n'a fait que compenser la croissance des charges. Ce déficit est compensé par une subvention d'équilibre annuelle versée par le budget principal. A noter que la subvention d'équilibre versée pour l'année 2014 est de 235k€ (10k€ de déficit d'investissement datant de 2012 régularisé sur 2014).



2.4. Budget annexe « Mouillages »

L'augmentation des tarifs et la limitation des dépenses en 2014 ont permis d'enrayer l'effet ciseaux enclenché depuis 2011. 62 % de la CAF dégagée (94k€) a financé les investissements 2014 (besoin de financement de 58k€). Les 38% restant ont abondé le fonds de roulement qui retrouve un niveau comparable à celui de 2012.



3. PRESENTATION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

3.1. Budget principal

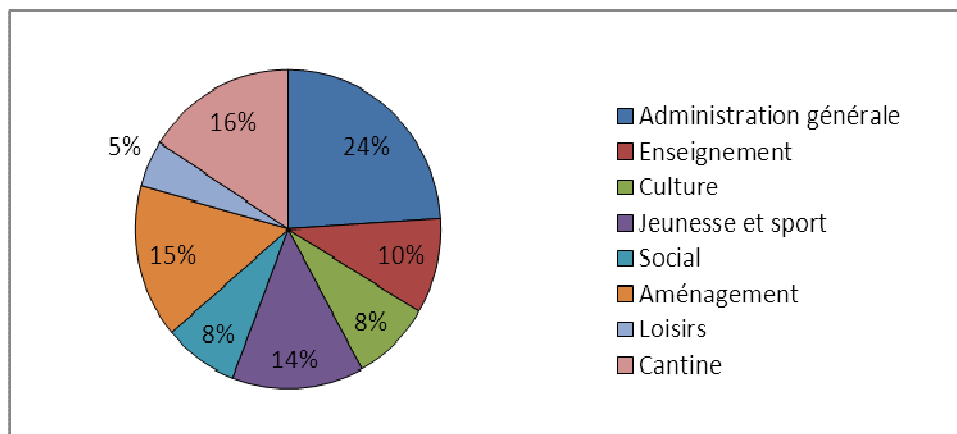
3.1.1. Fonctionnement

Lors de la préparation budgétaire 2015, le budget principal de la commune a été détaillé en 8 « actions » :

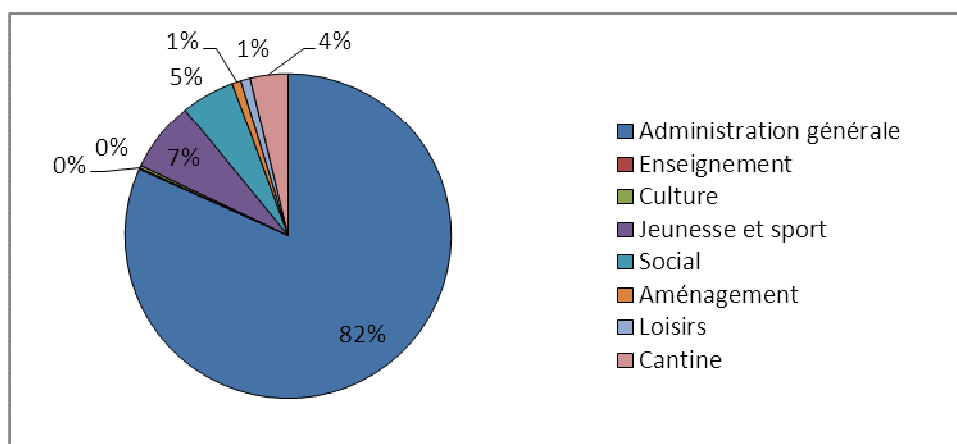
- Administration générale
- Enseignement
- Culture
- Jeunesse et sport
- Social
- Aménagement
- Loisirs
- Cantine

Les deux graphiques suivants exposent la part de chacune de ces actions dans les propositions 2015.

Graphique 6 : Répartition des dépenses réelles de fonctionnement BP 2015 par actions



Graphique 7 : Répartition des recettes réelles de fonctionnement BP 2015 par actions



Administration générale

La fonction « administration générale » regroupe les services « supports » de la commune (communication, finances, RH, accueil,...), la police municipale, le cimetière et les élus.

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	234 513,46	242 777,60	
012 - Charges de personnel	701 822,24	705 535,75	
014 - Atténuations de produits	3 631,00	3 000,00	
65 - Autres charges de gestion courante	128 492,52	138 000,00	
66 - Charges financières	157 954,29	160 000,00	
67 - Charges exceptionnelles	1 708,50	2 000,00	
TOTAL	1 228 122,01	1 251 313,35	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges	53 412,00	14 029,00	Meilleur détail analytique en 2015
70 - Produits des services et ventes diverses	34 592,72	34 800,00	
73 - impôts et taxes	3 923 039,01	3 907 924,58	-75 k€ DMTO 2% de croissance des bases TF et TH
74 - Dotations et participations	894 952,82	765 100,00	Baisse DGF de -124 k€
75 - Autres produits de gestion courante	28 175,42	38 000,00	
76 - Produits financiers	89,91		
77 - Produits exceptionnels	17 912,86	8 000,00	
TOTAL	4 952 174,74	4 767 853,58	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	3 724 052,73	3 516 540,23	

Enseignement

La fonction « enseignement » regroupe les deux écoles publiques (Les Corallines et La Touline) et l'école Saint Marie.

Dépenses réelles de fonctionnement

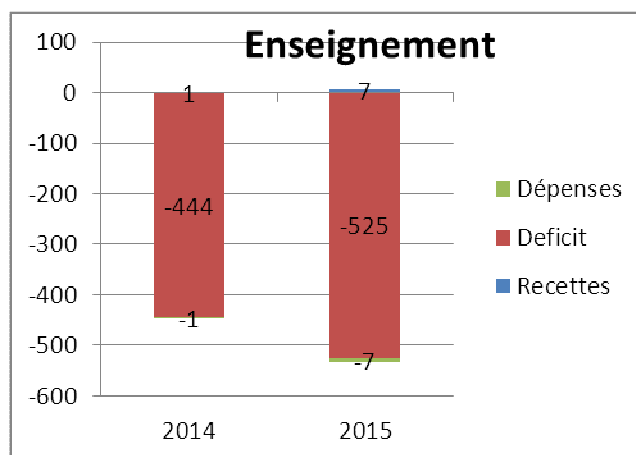
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	109 083,82	94 346,00	Meilleur détail analytique sur frais de nettoyage = -10k€
012 - Charges de personnel	172 764,61	176 357,94	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	163 767,18	261 605,00	Versement du 4 ^{ème} trimestre 2014 de la subvention OGEC s/2015 : +45 k€
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL	445 615,61	532 308,94	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges		7 371,00	
70 - Produits des services et ventes diverses			
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	1 175,15		
75 - Autres produits de gestion courante			
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	1 175,15	7 371,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-444 440,46	-524 937,94	



Culture

La fonction « culturel » regroupe la médiathèque et le patrimoine culturel (chapelles, église...). Il est également mentionné la subvention d'équilibre versée au budget annexe de La Lucarne.

Dépenses réelles de fonctionnement

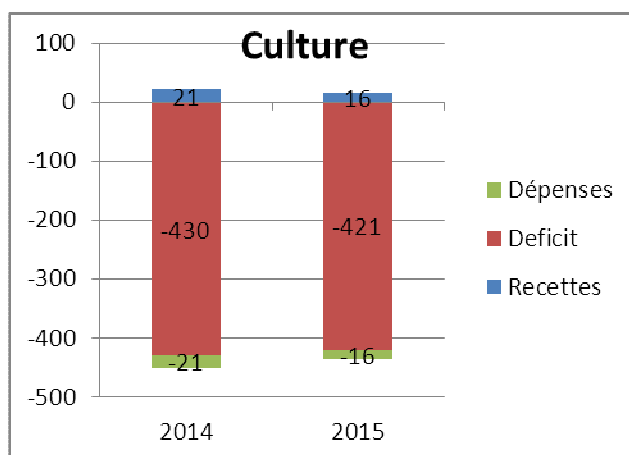
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	52 160,85	47 310,00	
012 - Charges de personnel	159 585,12	158 482,09	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	238 487,28	230 280,00	Baisse de la subvention budget lucarne de -5 k€
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles	1 156,00		
TOTAL	451 389,25	436 072,09	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges	5 097,48		
70 - Produits des services et ventes diverses	10 760,80	10 500,00	
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations			
75 - Autres produits de gestion courante	5 214,00	5 000,00	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	21 072,28	15 500,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-430 316,97	-420 572,09	



Jeunesse et Sport

La fonction « jeunesse et sport » regroupe l'espace enfance jeunesse, la gestion des TAP, a et le coût de gestion des équipements sportifs de la commune (entretien des bâtiments, fluides,...).

Dépenses réelles de fonctionnement

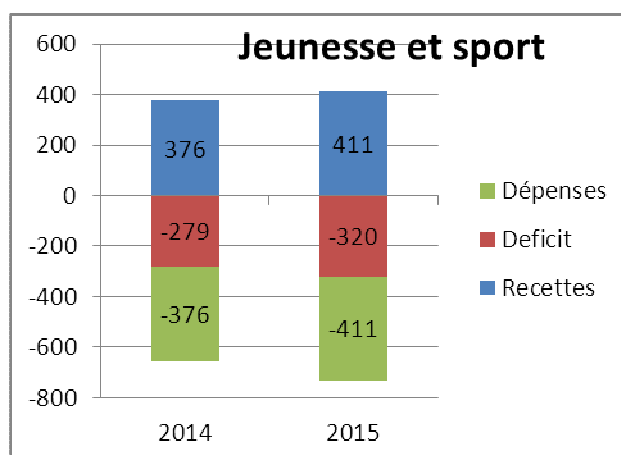
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	207 078,83	230 281,14	+15 k€ pour les TAP Demandes de personnel supplémentaire pour séjours et sorties
012 - Charges de personnel	446 156,85	493 952,61	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	1 750,00	6 200,00	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles	70,00		
TOTAL	655 055,68	730 433,75	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges			
70 - Produits des services et ventes diverses	109 993,53	125 000,00	Recettes supplémentaires attendues sur séjours et sorties
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	252 764,20	261 850,00	Contribution de la CAF au TAP
75 - Autres produits de gestion courante	11 059,34	24 000,00	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	1 968,07		
Total	375 785,14	410 850,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-279 270,54	-319 583,75	



Social

La fonction « social » regroupe le CCAS, le foyer logement et le services de soins.

Dépenses réelles de fonctionnement

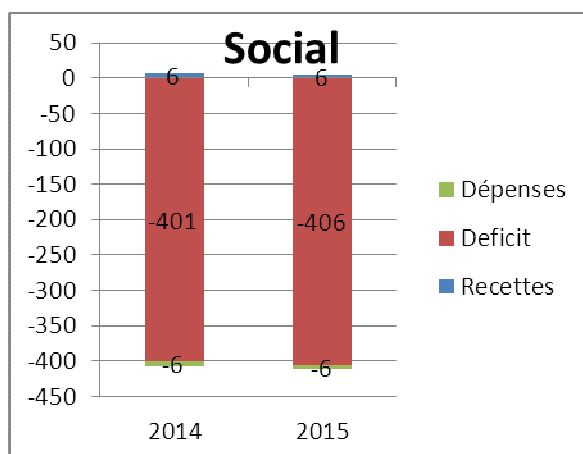
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	5 579,76	4 975,00	Services de soins We foyer logement + erreur analytique
012 - Charges de personnel	2 491,38	6 698,04	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	399 038,00	400 000,00	Subvention CCAS
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL	407 109,14	411 673,04	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges			
70 - Produits des services et ventes diverses			
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations			
75 - Autres produits de gestion courante	6 165,20	5 500,00	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	6 165,20	5 500,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-400 943,94	-406 173,04	



Aménagement

La fonction « aménagement » regroupe les interventions des services techniques (espaces verts, voirie...) et le coût des réseaux (éclairage public).

Dépenses réelles de fonctionnement

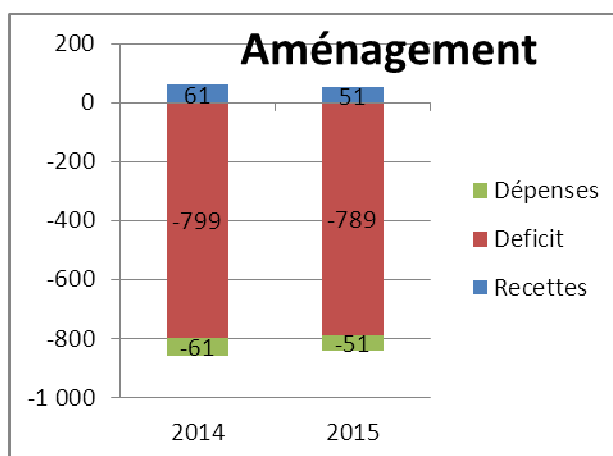
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	325 158,24	324 392,00	
012 - Charges de personnel	534 006,96	515 964,63	Sortie d'1 agent en longue maladie en 2014
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL	859 165,20	840 356,63	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges	11 929,45	18 000,00	
70 - Produits des services et ventes diverses	32 016,29	30 600,00	
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	2 120,00	2 620,00	
75 - Autres produits de gestion courante			
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	14 450,00		
TOTAL	60 515,74	51 220,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-798 649,46	-789 136,63	



Loisirs

La fonction « loisirs » comprend les associations (subvention, gestion des salles associatives,...), l'événementiel (mercredis d'Arradon, semaine du Golfe,...) et le camping.

Dépenses réelles de fonctionnement

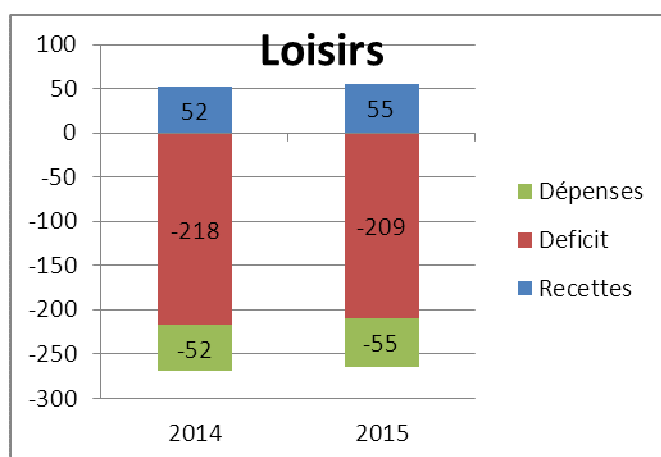
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	89 105,71	85 685,00	
012 - Charges de personnel	69 668,84	67 544,48	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	110 547,45	111 550,00	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL	269 322,00	264 779,48	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges			
70 - Produits des services et ventes diverses	47 726,71	50 900,00	
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations		2 500,00	Semaine du golfe
75 - Autres produits de gestion courante	4 011,00	2 000,00	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	17,50		
TOTAL	51 755,21	55 400,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-217 566,79	-209 379,48	



Cantine

La fonction « cantine » comprend l'ensemble des coûts de fonctionnement liés à l'activité de restauration (cantine centrale et cantine décentralisée de Sainte Marie).

Dépenses réelles de fonctionnement

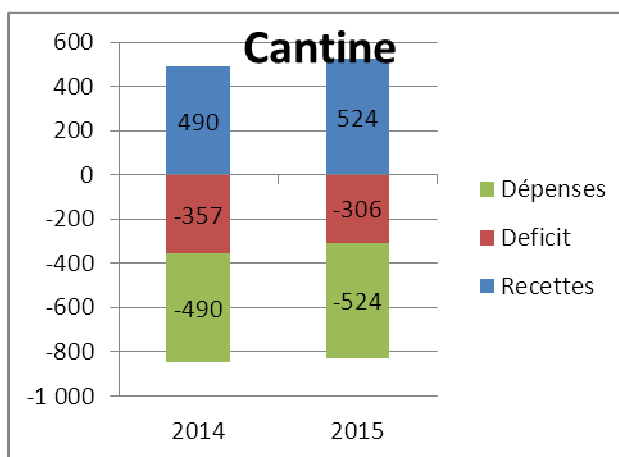
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	399 182,44	374 246,00	Baisse du prix d'achat des denrées alimentaires via le groupement d'achat Agora
012 - Charges de personnel	447 368,19	455 810,81	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL	846 550,63	830 056,81	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges	3 498,24	13 600,00	
70 - Produits des services et ventes diverses	479 104,42	505 400,00	
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	6 937,80	4 600,00	
75 - Autres produits de gestion courante			
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	489 540,46	523 600,00	

Résultat de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	-357 010,17	-306 456,81	



Total budget communal

Dépenses réelles de fonctionnement

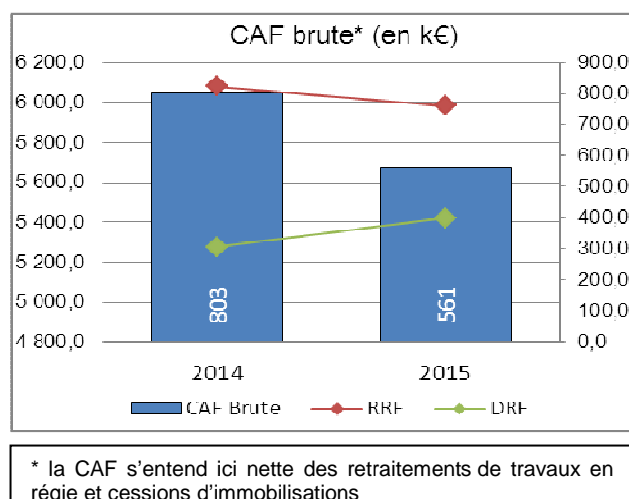
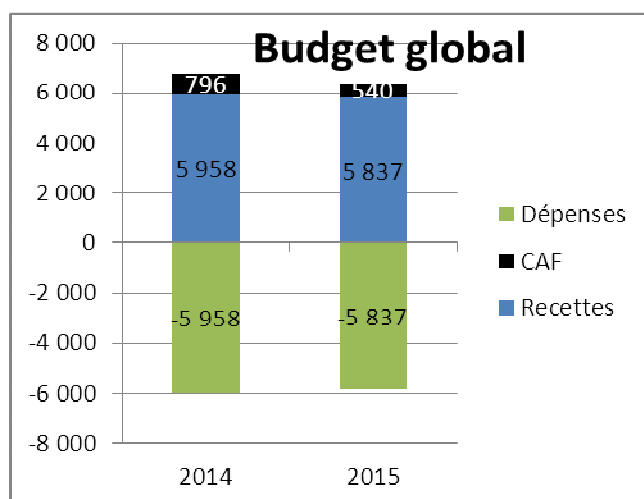
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	1 421 863,11	1 404 012,74	
012 - Charges de personnel	2 533 864,19	2 580 346,35	
014 - Atténuations de produits	3 631,00	3 000,00	
65 - Autres charges de gestion courante	1 042 082,43	1 147 635,00	
66 - Charges financières	157 954,29	160 000,00	
67 - Charges exceptionnelles	2 934,50	2 000,00	
Total	5 162 329,52	5 296 994,09	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges	73 937,17	53 000,00	
70 - Produits des services et ventes diverses	714 194,47	757 200,00	
73 - impôts et taxes	3 923 039,01	3 907 924,58	
74 - Dotations et participations	1 157 949,97	1 036 670,00	
75 - Autres produits de gestion courante	54 624,96	74 500,00	
76 - Produits financiers	89,91	0,00	
77 - Produits exceptionnels	34 348,43	8 000,00	
Total	5 958 183,92	5 837 294,58	

Résultat de fonctionnement

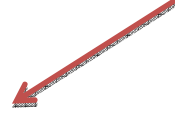
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
TOTAL	795 854,40	540 300,49	



3.1.2 Investissement

Dépenses d'équipement :

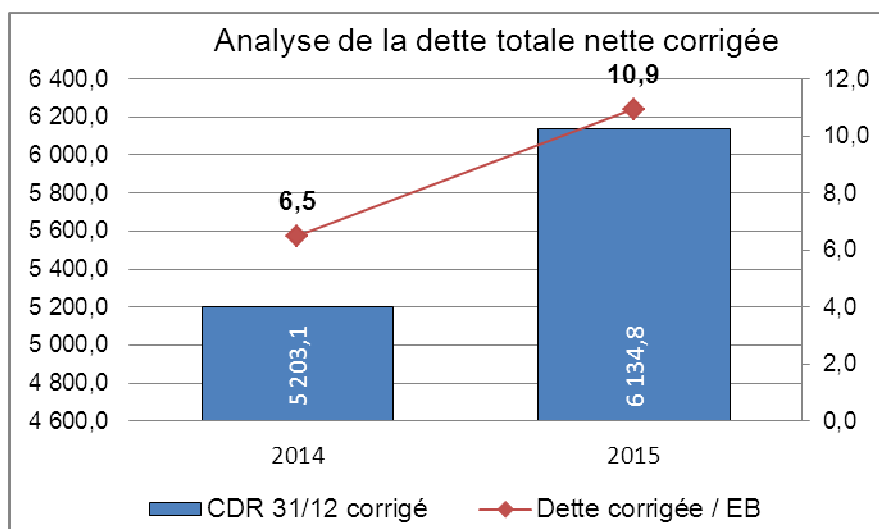
Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
20 - Immobilisations incorporelles	105 141,38	108 610,0	
21 - Immobilisations corporelles	113 140,80	261 434,7	
23 - Immobilisations en cours	407 971,97	1 254 049,0	
Total	626 254,15	1 624 093,65	



Projets		2015
Infrastructures sportives		551,70
Aménagement bourg		150,00
Travaux de voirie et VRD		380,00
Divers		480,43
<i>Restes à réaliser 2014</i>		61,96
Total		1 624,09

3.1.3 Dettes et solvabilité

3.2



3.2 Budget annexe Lucarne

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	157 380,13	133 650,00	-20k€ budget artistique (10k€ coprod, 10k€ cessions)
012 - Charges de personnel	143 161,62	140 800,00	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	5 467,76	5 000,00	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles	0,00	50,00	
TOTAL	306 009,51	279 500,00	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges			
70 - Produits des services et ventes diverses	36 012,25	28 000,00	moins de spectacles
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	43 788,05	34 500,00	-10k€ région pour coprod
75 - Autres produits de gestion courante	245 148,88	236 000,00	Subv équilibre (224k€) + location salle
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	324 949,18	298 500,00	

Dépenses d'équipement :

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
20 - Immobilisations incorporelles	218,00	2 500,00	
21 - Immobilisations corporelles	6 990,36	9 000,00	
23 - Immobilisations en cours	3 508,50	6 000,00	
Total	10 716,86	17 00,00	

3.3 Budget annexe Mouillages

Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
011 - Charges à caractère général	60 266,58	70 550,00	D'avantage d'expertises Remplacement d'un agent en arrêt prolongé
012 - Charges de personnel	63 836,20	73 000,00	
014 - Atténuations de produits			
65 - Autres charges de gestion courante	51 762,59	53 500,00	AOT
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles	682,32	4 300,00	Amende DDTM pour OST
TOTAL	176 547,69	201 350,00	

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
013 - Atténuations de charges			
70 - Produits des services et ventes diverses	269 630,17	250 000,00	Moins bouées visiteurs
73 - impôts et taxes			
74 - Dotations et participations			
75 - Autres produits de gestion courante	408,00		
76 - Produits financiers	300,10		
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	270 338,27	250 000,00	

Dépenses d'équipement :

Chapitre	CA 2014	Proposition 2015	Commentaires
20 - Immobilisations incorporelles	1 673,12	5 000,00	Optimisation logiciel
21 - Immobilisations corporelles	339,97	23 100,00	Bateau service
23 - Immobilisations en cours	56 230,24	67 600,00	Programme investissement
TOTAL	58 243,33	95 700,00	